



R AUDIT Sas

Société de Commissaire aux comptes auprès de la cour d'appel de Bordeaux,
6 rue Jean Marot, 16000 ANGOULEME



A.F.U.S 16 Ass
A l'attention des administrateurs de l'association
104 Rue de Limoges
16000 ANGOULEME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2025



Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.F.U.S 16 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.800-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte comptabilisation et affectation des subventions octroyées.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Angoulême, le 4 juin 2026

Geoffroy Rosembly
Commissaire aux Comptes

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	2 651	2 651		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	2 651	2 651		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	29 000		29 000	
	Constructions	633 612	14 768	618 843	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	182 444	132 100	50 343	18 623
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				315 637
	TOTAL	845 056	146 869	698 186	334 261
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 425		2 425	4 425
	TOTAL	2 425		2 425	4 425
Total (II)		850 133	149 521	700 611	338 686
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	63 038		63 038	54 089
	Charges constatées d'avance				11 007
	TOTAL	63 038		63 038	65 097
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 206 930		1 206 930	1 396 938
Total (III)		1 269 968		1 269 968	1 462 035
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		2 120 101	149 521	1 970 580	1 800 722
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	24 322	24 322
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	858 299	841 894
	Report à nouveau	350 706	244 373
	Excédent ou déficit de l'exercice	32 906	122 738
	Situation nette (sous-total)	1 266 235	1 233 328
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		1 266 235	1 233 328
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	275 795	192 045
Total (II)		275 795	192 045
Provisions	Provisions pour risques	5 396	
	Provisions pour charges	51 532	46 510
	Total (III)	56 928	46 510
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 543	177 400
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	156 420	133 562
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	18 657	17 875
Total (IV)		371 621	328 837
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		1 970 580	1 800 722
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 141 513	1 941 684
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
Charges d'exploitation	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		43 721
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 400	
	Utilisations des fonds dédiés	10 750	77 388
	Autres produits	22 524	195
	Total des produits d'exploitation (I)	2 178 188	2 062 989
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	778 911	836 935
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	84 182	59 215
	Salaires	864 505	787 191
	Cotisations sociales	283 307	240 420
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	34 228	14 266
	Dotations aux provisions	10 417	8 078
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	94 500	10 750
	Autres charges	2 050	13
	Total des charges d'exploitation (II)	2 152 103	1 956 871
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		26 085	106 117
Produits financiers	De participations		101
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	8 465	16 334
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	8 465	16 436
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		8 465	16 436
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		34 550	122 554

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		451
Charges exceptionnelles (VI) Total		267
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		183
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII) 1 644		
Total des produits (I + III + V)	2 186 653	2 079 876
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 153 747	1 957 138
EXCÉDENT OU DÉFICIT	32 906	122 738
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Association AFUS 16

*Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/12/2025*

Ce rapport contient 12 pages

Table des matières

1	Informations concernant l'association	1
1.1	Objet social	1
1.2	Moyens mis en œuvre	1
2	Faits majeurs de l'exercice	2
2.1	Événements principaux de l'exercice	2
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.2.1	Présentation des comptes	2
2.2.2	Méthode générale	2
3	Informations relatives au bilan	3
3.1	Actif	3
3.1.1	Tableau des immobilisations	3
3.1.2	Tableau des amortissements	3
3.1.3	Immobilisations incorporelles	3
3.1.4	Immobilisations corporelles	4
3.1.5	Créances	5
3.1.6	Produits à recevoir	5
3.2	Passif	6
3.2.1	Fonds associatifs	6
3.2.2	Provisions pour risques et charges	7
3.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	7
3.2.4	Fonds dédiés	7
3.2.5	Etat des dettes	8
4	Informations relatives au compte de résultat	9
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	9
4.2	Ventilation de l'effectif moyen	9
5	Autres informations	10
5.1	Honoraires des commissaires aux comptes	10



1 Informations concernant l'association

1.1 *Objet social*

L'association a pour objet de veiller à la mise en place de réponses adaptées et cohérentes aux situations d'urgence sociale.

1.2 *Moyens mis en œuvre*

Les moyens mis en œuvre sont la gestion de plusieurs activités, à savoir notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), la plateforme d'écoute téléphonique pour les victimes de violences conjugales, le service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO), et un réseau d'hébergement d'urgence (haltes de nuit, LHSS, HUDA...).



2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 Evénements principaux de l'exercice

Déménagement du siège social de l'association, et mise en service du bâtiment après travaux au 1^{er} août 2025.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 (Plan comptable général), ainsi que le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2018-06. Ces textes entraînent notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges, la simplification du plan de comptes et des modèles d'états financiers.

La première application de ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les méthodes comptables retenues, ni sur la présentation des états financiers de l'association.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 652			2 652
Immobilisations corporelles	196 899		65 633	845 057
Immobilisations en cours	315 638	713 791	315 638	0
Immobilisations financières	4 425		2 000	2 425
Total	519 613	713 791	383 271	850 133

3.1.2 Tableau des amortissements

	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 652			2 652
Immobilisations corporelles	178 275	34 227	65 633	146 869
Immobilisations financières				
Total	180 926	34 227	65 633	149 521

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Principaux mouvements

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice

3.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Logiciels et progiciels	Linéaire	Entre 1 et 5 ans



3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 *Evaluation*

Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat.

3.1.4.2 *Principaux mouvements*

Les principaux investissements de l'exercice concernent :

- Terrain et bâtiment : 662 612€
- Matériel : 1 499€
- Matériel de transport : 47 250€
- Matériel de bureau et informatique : 2 430€

Les principales sorties de l'exercice concernent :

- Matériel : 1 069€
- Installation et agencement : 19 959€
- Matériel de transport : 16 650€
- Matériel de bureau et informatique : 6 707€
- Mobilier : 21 249€

3.1.4.3 *Méthode d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	Entre 4 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	Entre 3 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

3.1.5 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances moins d'1an	Echéances à plus d'1an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachés à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	63 038	63 038	
Charges constatées d'avance	-	-	
TOTAL	63 038	63 038	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.6 Produits à recevoir

	31/12/2025	31/12/2024
Subventions	40 000	50 000
Remboursements divers à recevoir	4 050	4 089
Total	44 050	54 089

3.2 Passif

3.2.1 Fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 322	0	0	24 322
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 322			24 322
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Apports				
Legs et donations				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation	0	0	0	0
Réserves	841 895	16 405	0	858 300
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Réserves				
Autres	841 895	16 405	0	858 300
Report à nouveau	244 373	341 795	235 462	350 706
<i>dont RAN des activités sous gestion contrôlée</i>	218 752	233 969	235 462	217 259
Excédents ou déficits	122 738	35 676	125 508	32 906
<i>dont résultat des activités sous gestion contrôlée</i>	14 912	11 051	99 215	-73 252

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :				
- Départ à la retraite	41 115	10 418	0	51 533
- Travaux	5 396	0	0	5 396
Total	46 511	10 418	0	56 929

3.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La provision pour indemnité de départ à la retraite a fait l'objet d'un enregistrement au passif du bilan pour un montant de 51 533 €.

Le calcul a été fait en fonction des effectifs actuels et un taux d'actualisation de 3.98%.

3.2.4 Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent au 31 décembre 2025 un montant de 275 795 € :

Libellés	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Utilisation en cours d'exercice (remboursement)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
	A	B	C	D	E = A-B-C+D
Fonds dédiés sur subventions et concours publics	192 045	10 750		94 500	275 795
Contributions financières d'autres organismes	-				-
Ressources liées à la générosité du public	-				-
TOTAL	192 045	10 750	-	94 500	275 795

3.2.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echeances		
		A moins d'1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine				
à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 544	196 544		
Dettes fiscales et sociales	156 421	156 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	18 657	18 657		
TOTAL	371 621	371 621	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant €
Ventes et prestations de services	- €
Subventions et concours publics	2 141 513 €
Dons	- €
Reprises/provisions	- €
Produits des cessions d'immobilisations	3 400 €
Utilisation des fonds dédiés	10 750 €
Autres produits	22 525 €
TOTAL	2 178 188 €

4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3.88	
Non-cadres	19.06	
TOTAL	22.94	-



5 Autres informations

5.1 *Honoraires des commissaires aux comptes*

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	4 080	
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	4 080	